

GRILLES DE NIVEAUX – INTERPRÉTATION DES SCORES ET DES NOTES

Niveaux	Compréhension écrite	Structures grammaticales	Compréhension orale	Expression orale	Expression écrite
C2	La personne peut comprendre toute forme d'écrit, mêmes des textes abstraits ou complexes : manuels, articles spécialisés, œuvres littéraires.	Excellente compétence grammaticale. La personne maîtrise une grande variété de formes et de constructions utilisables pour réaliser les intentions de communication complexes décrites à ce niveau.	La personne n'a aucune difficulté à comprendre la langue orale, en direct ou à la radio, même si le débit en est rapide à condition d'avoir le temps de se familiariser avec l'accent.	La personne peut présenter une description ou une argumentation claire et structurée dans un style approprié au contexte qui permette à l'interlocuteur de remarquer les points essentiels.	La personne peut rédiger tout type de documents complexes de manière claire et structurée, dans un style approprié, en mettant en valeur les points importants de telle sorte que le lecteur puisse les remarquer. Elle peut écrire des résumés ou des analyses critiques d'ouvrages professionnels ou d'œuvres littéraires.
C1	La personne peut comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les nuances. Elle peut comprendre des articles spécialisés et des directives techniques même s'ils n'appartiennent pas à son domaine de compétence.	Très bonne compétence grammaticale. La personne maîtrise un éventail riche et varié des structures de la langue indispensables à la réalisation linguistique des compétences spécifiques à ce niveau.	La personne peut comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et comporte beaucoup d'implicite. Elle peut comprendre les émissions de télévision et les films presque sans effort.	La personne peut présenter de façon détaillée et structurée des sujets complexes. Elle peut développer certains points et parvenir à une conclusion appropriée.	La personne peut rédiger un texte clair et bien structuré en donnant un point de vue argumenté et en soulignant les points qu'elle juge importants. Elle peut exposer des sujets complexes de manière détaillée, dans un style différencié adapté au lecteur cible.
B2	La personne peut comprendre des articles et des comptes rendus dans lesquels les auteurs prennent position ou adoptent un point de vue. Elle peut comprendre un texte littéraire contemporain.	Bonne compétence grammaticale. L'essentiel des structures de la langue est acquis et mobilisable pour réaliser les échanges langagiers propres à ce niveau.	La personne peut comprendre des conférences et des discours longs et suivre une argumentation si le sujet lui est familier. Elle peut comprendre la plupart des émissions de télévision ainsi que des films en langue standard.	La personne peut d'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à ses centres d'intérêt. Elle peut donner un avis et expliquer les avantages et les inconvénients d'un projet.	La personne peut rédiger des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à ses intérêts. Elle peut transmettre par écrit une information et des arguments et développer son point de vue en mettant en valeur le sens qu'elle attribue aux événements et aux expériences.
B1	La personne peut comprendre des textes en langue courante relative à la vie quotidienne ou au travail. Elle peut comprendre des lettres personnelles décrivant des événements, des sentiments ou des souhaits.	Compétence grammaticale encore en cours d'acquisition. La personne maîtrise cependant les structures de base de la langue qui lui permettent de communiquer de manière efficace.	La personne peut comprendre le contenu essentiel d'énoncés clairs et courants sur des sujets familiers. Elle peut comprendre l'essentiel d'émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou des sujets personnels ou professionnels si le débit est lent et clair.	La personne peut raconter de manière simple des histoires, des expériences, des événements et des projets. Elle peut donner de brèves explications sur un projet ou une idée. Elle peut raconter l'intrigue d'un livre et exprimer ses réactions.	La personne peut rédiger un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel. Elle peut rédiger des lettres personnelles pour décrire ses expériences et ses impressions.
A2	La personne peut lire des textes courts très simples. Elle peut trouver une information prévisible dans des documents courants : petites annonces, prospectus, menus et horaires. Elle peut comprendre des lettres personnelles courtes et simples.	Compétence grammaticale en cours d'acquisition. La personne maîtrise certaines structures élémentaires qui lui permettent de communiquer à ce niveau.	La personne peut comprendre des expressions et un vocabulaire très courant relatif à ce qui la concerne de très près. Elle peut saisir l'essentiel de messages et d'annonces simples et clairs.	La personne peut utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire, en termes simples, des personnes, des conditions de vie, sa formation et son activité professionnelle actuelle ou récente.	La personne peut rédiger des notes et des messages simples dans un domaine familier. Elle peut écrire une lettre personnelle simple.
A1	La personne peut comprendre des noms familiers, des mots ou des phrases très simples sur des annonces, des affiches ou des catalogues.	Compétence grammaticale de base. La personne ne maîtrise que les structures élémentaires qui lui permettent de mettre en œuvre des capacités minimales de communication dans des domaines familiers.	La personne peut comprendre des noms familiers et des expressions très courantes la concernant, concernant sa famille ou son environnement concret et immédiat si les gens parlent lentement et clairement.	La personne peut utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire son lieu d'habitation et les gens qu'elle connaît.	La personne peut rédiger une carte postale simple, remplir un questionnaire personnel (nom, nationalité, adresse).

Niveau A1	Élémentaire	Niveau A2	Élémentaire avancé	Niveau B1	Intermédiaire
101 à 199 points 1/20	Maîtrise de base du français. La personne est capable de comprendre des situations simples et concrètes se rapportant à la vie quotidienne. Elle peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement.	200 à 299 points 2 à 5/20	Maîtrise élémentaire de la langue. La personne peut comprendre des phrases isolées portant sur des domaines familiers. Elle peut communiquer dans des situations courantes et évoquer avec des moyens simples des questions qui la concernent.	300 à 399 points 6 à 9/20	Maîtrise efficace mais limitée de la langue. La personne comprend un langage clair et standard s'il s'agit d'un domaine familier. Elle peut se débrouiller en voyage, parler de ses centres d'intérêt et donner de brèves explications sur un projet ou une idée.
Niveau B2	Intermédiaire avancé	Niveau C1	Supérieur	Niveau C2	Supérieur avancé
400 à 499 points 10 à 13/20	Maîtrise générale et spontanée de la langue. La personne peut comprendre l'essentiel d'un texte complexe. Elle peut participer à une conversation sur un sujet général ou professionnel de façon claire et détaillée en donnant des avis argumentés.	500 à 599 points 14 à 17/20	Bonne maîtrise de la langue. La personne peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants comportant des contenus implicites. Elle s'exprime couramment et de façon bien structurée sur sa vie sociale, professionnelle ou académique et sur des sujets complexes.	600 à 699 points 18 à 20/20	Excellente maîtrise de la langue. La personne comprend sans effort pratiquement tout ce qu'elle lit ou entend et peut tout résumer de façon cohérente. Elle s'exprime très couramment et de façon différenciée et nuancée sur des sujets complexes.